

Chères familles

Voici une communication destinée à répondre à vos questionnements éventuels, relatifs à la gestion de votre santé dans le contexte du Covid19

Bien cordialement

Ghyslaine Bargain

**« Usagers & patients face au Coronavirus : des juristes à votre écoute**

En cette période d'épidémie et de confinement, nombreuses sont les questions juridiques ou sociales qui se posent. France Assos Santé, l'Union des associations agréées du système de santé, a mis en ligne une **Foire aux Questions** dédiée et actualisée quotidiennement par ses conseillers techniques et juristes en santé : <https://www.france-assos-sante.org/actualite/covid-19-questions-reponses/>

**Santé Info Droits** est la plateforme de soutien juridique en santé de l'Union nationale des associations agréées du système de santé France Assos Santé. Durant cette crise sanitaire, et pour répondre aux nombreuses sollicitations de particuliers comme de professionnels de santé, l'équipe de juristes s'est vue renforcée. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou via le formulaire en ligne !

**Permanence téléphonique au 01 53 62 40 30** (prix d'une communication normale)

**Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h**

**Mardi et jeudi : 14h-20h**

Formulaire en ligne <https://www.france-assos-sante.org/sante-info-droits/>

France Assos Santé en Pays de la Loire est l'Union régionale des associations agréées du système de santé. Nos missions sont la représentation et la défenses des intérêts des patients et usagers du système de santé : <https://www.france-assos-sante.org> »